

# Proposition d'adhésion

Cher Confrère,

Les praticiens du centre des maladies du sein de l'hôpital Saint Louis et des praticiens de ville ont formé un réseau de santé, régi par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 19O1 ayant pour dénomination SAINT-LOUIS RESEAU-SEIN.

Les objectifs de ce réseau de santé sont d'améliorer la prise en charge et le suivi des patients(es) atteints(es) ou à risque d'affections mammaires dans tous les domaines du dépistage, du soin et du soutien. S'y associeront également des actions d'information, de formation et de recherche. D'autres professionnels hospitaliers et privés (infirmières, kinésithérapeutes, psychologues, travailleurs sociaux) ont également intégré ce réseau.

Nous vous proposons de faire partie de ce réseau, en vous informant que la surveillance des patientes, après leur accord, se fera de façon alternée (1 fois sur 2 par exemple) entre vous et différents médecins référents de l'hôpital au moyen de fiches de suivi.

En effet, un système de communication (informatisée ou non) est mis en place entre vous et l'hôpital afin de permettre cette surveillance. Un numéro de téléphone (01.42.49.47.48) et un e-mail (saint-louis.reseau-sein@sls.aphp.fr) sont également à votre disposition si nécessaire.

Une cotisation est obligatoire dans le cadre de la loi, pour laquelle le conseil d'administration a fixé un montant de 10 euros.

L'ensemble des praticiens adhérents du réseau s'engage à respecter les protocoles de traitement et de surveillance de l'hôpital Saint Louis et à se transmettre dans les meilleurs délais les éléments du dossier médical.

Si la participation à ce réseau vous intéresse, veuillez renvoyer le coupon ci-joint<sup>\*</sup>, accompagné de votre cotisation. Le secrétariat du réseau est à votre disposition pour toute information complémentaire (protocole de suivi, fiche de liaison).

	Bulletin d'adhésion		
Docteur:	Profession :		
Adresse:			
Téléphone :	Fax:		
Adresse mail :			
Ci-joint un chèque bancair Le :	re de :		
* A retourner à l'adresse	indiquée ci-dessous :		
K S	Saint-Louis Réseau Sein	5	V
<b>\</b>	Hôpital Saint-Louis / Centre des Maladies du Sein 1 avenue Claude Vellefaux – 75475 PARIS cedex 10 Secrétariat Saint-Louis réseau sein : Charlotte LENA		R

Téléphone: 01.42.49.47.48 E.mail: saint-louis.reseau-sein@sls.aphp.fr/contact@saint-louis-reseau-sein.org



# Charte du réseau

Les membres du réseau Saint-Louis réseau sein s'engagent à assurer une offre de soins coordonnée pour les patientes atteintes de pathologies mammaires domiciliées en majorité à Paris et dans les départements limitrophes, plus particulièrement dans le nord, nord-est de la région.

#### Ils s'engagent notamment à :

- Adopter des protocoles communs de suivi alterné et de prise en charge.
- Améliorer leurs performances dans la prise en charge du cancer du sein à toutes ses étapes : annonce rémission, éventuellement fin de vie.
- Organiser une prise en charge globale de la surveillance et d'un suivi de meilleure qualité, à proximité du domicile par la mutualisation des ressources médicales et paramédicales pluridisciplinaires.
- Améliorer la transmission des informations concernant la patiente.
- Utiliser un dossier médical informatisé partagé.
- Informer et obtenir le consentement éclairé des patientes prises en charge par le Réseau.
- Respecter toutes les procédures visant à assurer la sécurité des données échangées dans le réseau.
- Développer et suivre des formations dans le cadre de séminaires de formations continues et de soirées d'informations médicales et paramédicales.
- Une recherche permanente de qualité par la contribution de chaque membre du réseau à l'évaluation des activités entreprises.
- Ne pas utiliser sa participation directe ou indirecte au Réseau à des fins de promotion et de publicité.
- Adhérer aux objectifs du Réseau

Le :/			
Signature:			
R S	Saint-Louis Réseau Sein	S	<b>\</b>
<b>&gt;</b>	Hôpital Saint-Louis / Centre des Maladies du Sein 1 avenue Claude Vellefaux – 75475 PARIS cedex 10		R
S	Secrétariat Saint-Louis réseau sein : Charlotte LENA Téléphone : 01.42.49.47.48		S



## **COUPON REPONSE**

	autorise le reseau S nées ci-dessous dans le cadre de la mise en place ur leur site Internet.	d'un annuaire des
Nom :	Prénom :	
Civilité :	☐ Monsieur	
Titre: Docteur		
Spécialité :		
Adresse professionnelle :		
CP: LLLL	Ville :	-
	(*) Mentions optionnelles	
*Tél professionnel : ∟∟∟∟ *Fax : ∟∟∟∟∟∟∟∟ *Email :		
Fait à	le	
Signature	Cachet	
R S	Saint-Louis Réseau Sein	5 \
1 av	Spital Saint-Louis / Centre des Maladies du Sein renue Claude Vellefaux – 75475 PARIS cedex 10 rétariat Saint-Louis réseau sein : Charlotte LENA	K

E.mail: saint-louis.reseau-sein@sls.aphp.fr / contact@saint-louis-reseau-sein.org



Afin de vous orienter, nous vous communiquons ces quelques informations pratiques sur le fonctionnement du réseau.

### 1-L'inclusion des patients dans le réseau

Afin d'assurer une centralisation de l'ensemble des données, les inclusions de patients dans le réseau se font exclusivement au niveau du centre des maladies du sein de l'hôpital Saint-Louis. Deux consentements y sont signés par les patients, l'un concernant l'acceptation de la prise en charge par le réseau, le second sur l'utilisation du dossier médical informatisé. Un exemplaire de ces consentements est remis aux patients, un autre archivé dans son dossier médical.

Si l'un de vos patients accepte d'être suivi dans le cadre du réseau, vous recevrez un compte rendu de consultation spécifiant notamment l'alternance des consultations entre la ville et l'hôpital.

Parallèlement à ce courrier, une lettre type dite «Fiche nouvelle inclusion» vous signalera le début d'une surveillance alternée pour l'un de vos patients.

Seront également joints un protocole de suivi ainsi que la fiche de liaison synthétisant l'ensemble des données cliniques, que vous devrez renvoyer suite à votre consultation.

L'ensemble des documents cités sont joints.

### 2-Le protocole de suivi

Vous trouverez ci-joint le protocole de suivi du Saint-louis réseau sein, applicable par l'ensemble des praticiens libéraux et/ou hospitaliers.

### 3-La circulation des informations médicales

L'utilisation de l'informatique pour la communication et le partage des informations médicales ne sera possible qu'ultérieurement. Dès lors que le système sera opérationnel, nous vous en ferons la communication, et un accompagnement sera mis en place.

#### 3.1- De l'hôpital à la ville

Chaque consultation de surveillance au centre des maladies du sein donnera lieu à l'envoi d'un compte rendu de consultation et d'une fiche de liaison.

#### 3.2- De la ville à l'hôpital

Suite à votre consultation, vous devez renvoyer au secrétariat du réseau la fiche de liaison. Si le patient ne se présentait pas à son rendez-vous, vous pouvez renvoyer cette fiche avec la mention « non venue » ou contacter le secrétariat qui se chargera de relancer le patient.

En cas de survenue d'évènements nécessitant une consultation au centre des maladies du sein dans des délais rapprochés, vous pouvez en faire expressément mention sur la fiche de suivi ou contacter le secrétariat du réseau.





# 4- Vos interlocuteurs à l'hôpital Saint Louis

4.1- Le secrétariat du réseau

Téléphone : 01.42.49.47.48 Fax : 01.42.01.62.32

E-mail: saint-louis.reseau-sein@sls.aphp.fr

4.2- L'annuaire de radiologie

Pour une demande de rendez-vous d'examen de radiologie : 01.42.49.91.22/91.34 (y compris dans le cadre du dépistage organisé).

4.3- L'annuaire du centre des maladies du sein

Pour une demande de rendez-vous au centre des maladies du sein : 01.42.49.42.62/63.44 PS : sauf pour les patients inclus dans le réseau, au sujet desquels vous pouvez contacter le secrétariat du réseau.

#### 4.4- L'annuaire des soins de support

Pour contacter:

- Les kinésithérapeutes de Saint-Louis: 01.42.49.99.65
- Les psychologues du centre des maladies du sein : 01.42.49.44.32
- Les diététiciennes de Saint-louis : 01.42.49.98.19
- L'assistante sociale du centre des maladies du sein : 01.42.49.93.08
- L'unité anti-douleur: 01.42.49.42.70

4.5- L'annuaire des membres du réseau

Accessible en ligne sur le site : www.saint-louis-réseau-sein.org.

Vous recevrez les codes d'accès lors de la validation de votre inscription au réseau.